

Horizon pluriel

Tous acteurs de la santé en Bretagne

La santé-environnement...



©Ardea-studio

n° 38

... des constats aux actions



« Il n'y a pas de passager dans le vaisseau Terre. Nous sommes tous des membres de l'équipage. »

Marshall McLuhan

Éditorial

- 3 La santé-environnement : comment dépasser la prévention du risque ?

Témoignages

- 4 Transition vers un 4^e plan régional santé-environnement
- 5 Comment les professionnels de santé se forment-ils à la santé-environnement ?
- 6 Prendre soin de soi, des autres et de la Terre
- 7 La santé-environnement dès la périnatalité
- 8 L'urbanisme favorable à la santé
- 10 La santé-environnement à l'agenda des contrats locaux de santé
- 11 La lutte contre la précarité énergétique, c'est tous ensemble
- 12 Une crèche à ciel ouvert

Analyse

- 14 Décarboner la santé
- 16 Éco-anxiété : de l'angoisse à la philosophie de vie ?

Billet culture

- 18 *Demain*, un film pour débattre de santé-environnement

Controverse

- 19 Elle s'appellera Greta

Marque-page

Horizon Pluriel est une publication de l'Ireps Bretagne

4 A rue du Bignon, 35000 Rennes, contact@irepsbretagne.fr

Cette publication est disponible en ligne :

<https://irepsbretagne.fr/horizon-pluriel/>

Horizon Pluriel est édité avec le soutien de l'ARS Bretagne.

Diffusion gratuite, ne peut être vendu.

Directeur de la publication : Pascal Jarno

Rédactrice en chef : Isaline Collet

Comité de rédaction : Isabelle Arhant, Christine Ferron, Laura Rios Guardiola, Mikael Kerhrom, Thierry Prestel

Documentation : Flora Carles-Onno

Conception graphique / maquette : Magdalena Sourimant, Isaline Collet

Crédits illustrations : voir pages correspondantes

Impression : Imprimerie du Rimon (35)

Horizon pluriel
ISSN 1638-7090

4



5



6



7



8



10



11



12



14



16



18



19



LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT : COMMENT DÉPASSER LA PRÉVENTION DU RISQUE ?

L'été 2022 a été marqué par des épisodes de canicules dans différentes régions du monde. Ces épisodes, dans un contexte global de réchauffement climatique, nous interrogent aussi bien sur l'impact de l'Homme sur son environnement que sur l'impact potentiel de l'environnement sur l'Homme et sa santé.

La prise de conscience de ces interrelations entre environnement et santé n'est cependant pas nouvelle, Hippocrate dans son traité « air, eau, lieux » pointait ainsi l'importance de l'environnement comme déterminant majeur de la santé. Ce questionnement s'est accru au cours de ces trente dernières années, avec par exemple des questions autour de l'impact sur la santé de la pollution atmosphérique. Ces questions sont souvent très complexes à étudier, requièrent un dialogue entre de nombreuses disciplines et souvent un pas de temps relativement long pour définir de façon précise les « risques ».

Si des efforts de recherche considérables ont été faits et sont toujours nécessaires pour mieux comprendre les relations complexes entre environnement et santé, doit-on se limiter à une approche de santé publique uniquement centrée sur la prévention des risques pour agir ? La relation de l'Homme et de son environnement est-elle d'ailleurs limitée à cette notion de risque ? Comment intégrer l'environnement également comme facteur favorable à la santé ? Enfin, comment peut-on aller au-delà de la prévention des risques vers une véritable promotion de la santé environnementale ?

Plusieurs réponses sont abordées dans ce nouveau numéro d'*Horizon pluriel*.

Pour agir dans une logique de promotion de la santé, il est indispensable de s'inscrire dans une approche positive de l'environnement et de la santé. Il est en effet connu de longue date qu'une approche uniquement centrée sur les risques ne puisse avoir qu'un impact limité, voire dans certains cas être contre-productive. La bonne connaissance des dangers et des risques de certains comportements, comme la consommation de tabac ou d'alcool par exemple, n'empêche pas le recours à ces derniers, que ce soit à des fins récréatives, d'appartenance sociale ou de plaisir.

De plus, si la modification de l'environnement liée aux activités humaines est parfois vécue comme anxiogène par certains, nos environnements sont également une ressource dans bien des cas. Dans une région maritime comme la Bretagne, nous sommes nombreux à ressentir un bien-être lors de promenades en bord de mer, par exemple.

Pour toutes ces raisons il est indispensable de s'appuyer sur l'éducation à l'environnement et l'éducation pour la santé pour développer nos compétences individuelles pour des choix réfléchis et mieux comprendre comment l'environnement peut être une ressource en santé.

Parmi les articles de ce numéro d'*Horizon pluriel* vous découvrirez ainsi plusieurs initiatives qui soulignent l'intérêt de la promotion de la santé environnementale, que ce soit dans le cadre de politiques favorables à la santé (intégration de la santé environnementale dans les contrats locaux de santé), de création d'environnements favorables à la santé (démarches d'urbanisme favorables à la santé, par exemple), de renforcement des compétences individuelles (action d'éducation à la santé environnementale en établissement d'enseignement professionnel) ou encore par la réorientation des services de santé (par la formation des futurs professionnels de santé à ces thématiques peu enseignées jusqu'à présent).

Ces initiatives soulignent l'importance de ce champ et des leviers très utiles à mobiliser comme ressources en santé.

Bonne lecture et vive l'environnement et la santé ! ■

PR RONAN GARLANTÉZEC ET PR VIRGINIE MIGEOT, SERVICE D'ÉPIDÉMIOLOGIE ET DE SANTÉ PUBLIQUE,
CHU DE RENNES, FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1,
INSERM U1085 IRSET INSTITUT DE RECHERCHE EN SANTÉ, ENVIRONNEMENT ET TRAVAIL

Transition vers un 4^e plan régional santé-environnement

Cet article est élaboré avec Christophe Valnet, ingénieur santé-environnement à la direction adjointe santé-environnement de l'agence régionale de santé (ARS) Bretagne

Depuis 2004, un plan national santé-environnement (PNSE) est réalisé tous les 5 ans par les ministères en charge de la santé et de l'écologie. Il donne des priorités et recommandations pour agir en matière de santé-environnement. Il est décliné dans chaque région par un plan régional santé-environnement (PRSE) qui doit également s'intéresser aux enjeux locaux. Les PRSE sont pilotés par trois instances : l'ARS (pour le volet santé), la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL, pour le volet écologie) et la région (pour le volet territorial). En Bretagne, le PRSE 3 (2017 – 2021) est en transition vers le PRSE 4 (2023 – 2027).

5 ans, 180 actions

180 actions ont été initiées pendant le PRSE 3 et ont mobilisé un financement de 4 millions d'euros. Ce plan a fait l'objet d'un bilan quantitatif et d'une évaluation qualitative menée auprès de la communauté santé-environnement bretonne (collectivités, associations, chercheurs, services de l'État, professionnels de santé, etc.). Parmi les résultats :

- la multitude des thématiques inscrites au PRSE illustre la transversalité du sujet de la santé-environnement et la pluralité des acteurs concernés. Cela a suscité la rencontre et le « faire ensemble » ;
- le soutien donné aux porteurs d'actions a facilité leur suivi, avec des contacts personnalisés au sein des instances de pilotages ;
- le développement de la communication à destination de la communauté santé-environnement, telles que l'animation de webinaires et la mise à jour du site internet dédié au PRSE (bretagne.prse.fr), a permis d'animer et de fédérer cette communauté.

Changement climatique et One health

À l'automne 2022, le PRSE 4 se réfléchit à plusieurs : pilotes du PRSE et communauté santé-environnement bretonne se réunissent pour partager les attentes, besoins et chantiers prioritaires en lien avec 4 grandes thématiques :

- environnement naturel et activités de plein air ;

- activités d'intérieur (maison, travail, école) ;
- aménagement du territoire (mobilités, urbanisme...) ;
- alimentation au sens large : animal, végétal, eau, etc.

Ces réflexions tiennent compte des spécificités littorale et agricole de la Bretagne, et des travaux engagés lors des précédents PRSE. Elles sont aussi connectées aux deux priorités pointées par le plan national santé-environnement (PNSE) : le changement climatique et le *One health*, une seule santé (environnementale, humaine et animale). Le PNSE indique également des actions à inscrire obligatoirement dans les PRSE, notamment la formation santé-environnement auprès des professionnels de santé et la lutte contre les animaux vecteurs de maladie comme le moustique tigre.



Transversalité du sujet de la santé-environnement et pluralité des acteurs concernés.

L'un des défis du PRSE 4 sera donc d'intégrer ces deux composantes, changement climatique et *One health*, dans chacune des actions : le concept d'une seule santé est relativement nouveau dans les pratiques et interrogera collectivement.

La réflexion partenariale pour élaborer le PRSE 4 sera un levier pour appréhender tous ces éléments. Après des ateliers de travail fin 2022 et une phase de rédaction du plan début 2023, une concertation large est prévue au printemps pour une finalisation du document prévue à la fin du premier semestre 2023. ■



© PRSE 3 Bretagne

Comment les professionnels de santé se forment-ils à la santé-environnement ?

Les professionnels de santé sont de plus en plus amenés à prendre en compte les enjeux de santé-environnement. Celle-ci doit s'intégrer à leur formation initiale et notamment au service sanitaire. Comment les formateurs et les étudiants s'approprient-ils le sujet ? Quels sont les ressources disponibles en Bretagne pour enseigner la santé-environnement ? Parlons-en avec une formatrice et une étudiante.

Enseigner la santé-environnement

Entretien avec Marina Drean, formatrice à l'institut de formation des professionnels de santé (IFPS) de Pontivy

La santé-environnement est un nouveau sujet, comment vous l'appropriez-vous ?

Au début, c'était un sujet compliqué à intégrer : des nouvelles notions et des parallèles à créer avec d'autres cours. Ça demande du temps, mais, petit à petit, l'appropriation se fait. Il n'y a pas eu de formations en tant que telles destinées aux formateurs. Je suis le relai entre l'agence régionale de santé (ARS) Bretagne et l'IFPS et je participe à un groupe de travail sur la santé-environnement. Cette activité me permet de me familiariser avec cette thématique et facilite la transmission, que ce soit pour la création de contenus pédagogiques ou pour informer et accompagner mes collègues sur ce sujet.

Comment la santé-environnement est-elle intégrée aux enseignements de l'IFPS de Pontivy ?

Selon les niveaux, cet enseignement prend plusieurs formes. Par exemple, la santé-environnement s'intègre à une activité de formation de l'unité d'enseignement « soins infirmiers et gestion des risques » pour les étudiants infirmiers de 1^{ère} année. On y fait un module introductif sur « qu'est-ce que c'est la santé environnement » à l'aide des vidéos et outils pédagogiques disponibles sur le site du plan régional santé environnement Bretagne¹. Cet enseignement s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé tout en restant connecté à la gestion des risques liés au métier d'infirmier. C'est un équilibre à trouver pour permettre aux étudiants d'être ensuite capables d'accompagner les personnes avec qui ils travailleront.

Y-a-t-il des opportunités de spécialisation sur le sujet ?

C'est encore trop tôt pour le dire. Certains étudiants infirmiers pourront explorer davantage ce sujet s'ils s'orientent vers un master de santé publique. Néanmoins, on observe que cette thématique suscite de l'intérêt et du débat lorsqu'on l'introduit en cours, notamment avec des outils tels que la vidéo ou le *serious game*. C'est un sujet qui intéresse car ce qu'on y apprend nous concerne professionnellement, mais aussi personnellement, comme par exemple les produits chimiques que l'on utilise ou la qualité de notre air intérieur.

Étudier la santé-environnement

Entretien avec Armelle, élève aide-soignante à l'IFPS de Pontivy

Quel est votre apprentissage de la santé-environnement ?

Cette année, nous avons reçu pour la première fois dans le cursus aide-soignant un enseignement de 2 h sur la santé-environnement. J'ai été à la fois très intéressée et surprise par le contenu de ce cours. Très intéressée car cela m'a permis de comprendre et de donner du sens aux informations diffusées en direction du grand public que j'avais pu entendre. Et surprise car la notion de « santé-environnement » m'apparaissait éloignée du quotidien d'aide-soignant.

Pourtant, à travers ce cours, j'ai pu créer des liens entre la santé-environnement et la santé, le domicile, qui est l'un de nos espaces d'intervention, et le quotidien. D'ailleurs, on a vraiment été interpellé par les notions de « qualité de l'air intérieur ».

Les méthodes pédagogiques qui nous ont été proposées ont facilité notre apprentissage. Nous avons notamment participé à un *serious game* qui est une activité numérique durant laquelle nous sommes mis en situation. C'est une technique très intéressante car on intègre les notions étape par étape. Ça nous donne des clefs pour parler ensuite de ce sujet avec nos publics.

Comment envisagez-vous la santé-environnement dans votre futur métier ?

À plusieurs niveaux. S'approprier cette thématique est un plus. On s'outille pour faire du lien entre des risques très concrets issus de l'environnement (tels que les produits chimiques, les appareils de chauffage, l'humidité, la présence d'allergènes...) et la santé. On apprend aussi à conceptualiser ces risques dans un cadre plus global : le quotidien, autant à travers les situations vécues par nos publics que les conditions d'accueil de la structure dans laquelle nous travaillons. C'est un sujet transversal. ■

¹ Dans le cadre du plan régional santé environnement (PRSE), la région et l'ARS Bretagne ont conçu, en partenariat avec les instituts bretons de formation paramédicale volontaires et l'reps Bretagne, des supports pédagogiques visant à développer la formation initiale en santé-environnement des étudiants : <https://www.bretagne.prse.fr/supports-pedagogiques-pour-la-formation-initiale-a294.html>

Prendre soin de soi, des autres et de la Terre

Dominique Cottureau, coordinatrice du Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB)

3 constats, 1 projet

Au départ de cette expérience pédagogique, trois constats :

1. bien que l'éducation à la santé fasse partie des programmes scolaires, sa mise en pratique est inégale ;
2. souvent les projets d'éducation au développement durable sont distincts des projets d'éducation à la santé, alors qu'ils ont des objectifs en partie communs ;
3. les jeunes, en formation initiale dans les établissements de formation professionnelle, semblent constituer un public peu sensible aux enjeux d'environnement et peu précautionneux de leur propre santé.

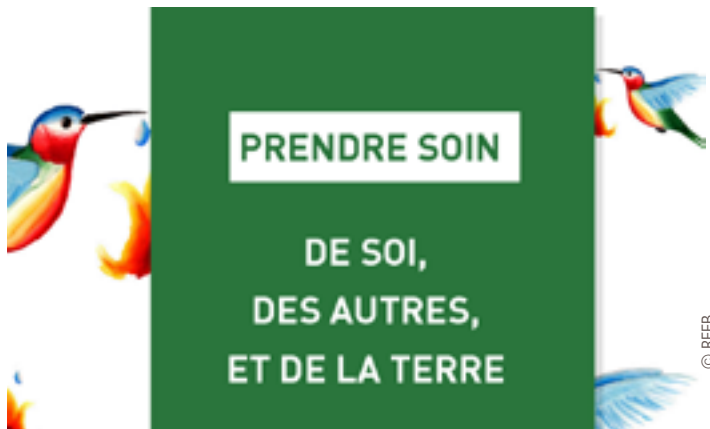
Sur cette base, le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB) s'est mobilisé pour concevoir et expérimenter un module éducatif à destination des jeunes en formation. Cinq établissements d'enseignement professionnel ont accepté d'y participer. Il fut piloté par un comité constitué de l'agence régionale de santé (ARS), la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne (DREAL), l'académie de Rennes, la région Bretagne, l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS), la direction du travail (DIRECCTE) et le REEB.

“ **La qualité du milieu où l'on vit participe à notre bien-être ou à notre mal-être.** ”

Donner confiance et pouvoir d'agir

L'expérimentation avait pour objectifs que les jeunes comprennent ce qu'est la santé environnementale, se sentent concernés, sachent identifier les enjeux de santé environnementale dans leur vie et développent l'envie d'agir. Pour ce faire, nous avons utilisé des méthodes pédagogiques actives, suscitant l'intérêt et la curiosité et éveillant la sensibilité. Ces méthodes s'inscrivaient dans une approche positive donnant confiance et pouvoir d'agir, associant les élèves à l'élaboration du savoir et cherchant à retrouver le sens du bien commun en favorisant la coopération.

La première demi-journée proposait de s'immerger dans le sujet de la santé environnementale en prenant comme point d'appui notre corps et nos sensations face à un environnement, un paysage proche ou régulièrement fréquenté. Il s'agissait d'identifier, individuellement et collectivement, ce qui, dans l'environnement quotidien, était ressenti comme positif, négatif ou encore neutre. L'ambition était de prendre conscience que chacun fait partie d'un milieu complexe dont il est dépendant pour vivre et que la qualité du milieu où l'on vit participe à notre bien-être ou à notre mal-être.



Lors de la seconde demi-journée, les élèves tentaient de lister ce qui influence notre santé pour appréhender le concept des déterminants de santé. Nous nous focalisons sur les déterminants environnementaux, comportementaux et sociaux en approfondissant les facteurs protecteurs et les facteurs de risques liés à nos environnements intérieurs, mais aussi à nos comportements. Un atelier « Faire soi-même » où nous fabriquons un ou plusieurs objets liés à leur vie personnelle ou professionnelle apportait une alternative plus respectueuse de l'environnement dans nos usages quotidiens.

« Faire soi-même »

Parce que le sujet de la santé environnementale est très vaste et complexe, nous proposons en troisième séance d'approfondir un sujet parmi : l'alimentation, la consommation, l'air, l'eau ou le cadre de vie. Après un temps d'expression des représentations et opinions sous forme d'un débat mouvant, nous proposons différentes séquences animées permettant d'acquérir des connaissances, voire des compétences sur le sujet.

Après un nouvel atelier « Faire soi-même », la quatrième séance tentait de faire s'exprimer les jeunes sur leurs propres préoccupations et questionnements sur la santé environnementale. L'idée était d'accompagner l'expression des éventuelles angoisses, mais surtout de poser les bases d'une action, autrement dit de semer l'envie d'agir à leur échelle et à partir de leurs propres préoccupations, individuelles comme collectives.

Une procédure d'évaluation mise en œuvre tout au long de l'expérimentation nous a permis de confirmer un apprentissage réel de la santé environnementale chez l'ensemble des élèves. Il a notamment porté sur la concertation, l'identification du concept et la connaissance des moyens d'agir, surtout à l'échelle personnelle. Cependant il se pourrait que nos objectifs aient été trop ambitieux au regard des quatre demi-journées d'animation. Des problématiques aussi complexes et cruciales nécessitent qu'on leur fasse une large place dans les programmes d'éducation. ■

Le réseau de santé périnatalité Bretagne est une structure régionale financée par l'agence régionale de santé (ARS) Bretagne. Elle fédère et accompagne les professionnels de la périnatalité en amont en en aval de la naissance et coordonne le suivi des enfants vulnérables. Parmi ses missions, le réseau assure une offre de formation continue, une communication régulière avec les professionnels et facilite la mise en œuvre de différents projets en cohérence avec la politique régionale et nationale en santé périnatale. Parmi eux : la santé-environnement.

La santé-environnement dès la périnatalité

Entretien avec Catherine Plesse, directrice médicale du réseau de santé périnatalité Bretagne

Comment la santé-environnement s'inscrit-elle dans vos missions ?

Le réseau est actif sur cette thématique depuis 2014, sous l'impulsion de l'ARS Bretagne dans le cadre du plan régional santé-environnement (PRSE). Un groupe de travail composé de professionnels de la périnatalité, du médical, du social-médical et de la promotion de la santé s'est mobilisé sur ce sujet. Des enquêtes ont été menées auprès de professionnels de santé du réseau pour savoir où ils se situaient par rapport à la santé-environnement. Elles ont montré une forte sensibilité des acteurs à la question environnementale, qui se disaient aussi un peu perdus dans la masse d'informations sur ce sujet. De plus, le manque de recommandations scientifiques ne les aidait pas à inclure la santé-environnement dans les nombreux conseils à transmettre aux parents. Ce contexte a conduit le groupe de travail à déployer deux axes pour mieux accompagner les professionnels à inclure l'environnement quotidien dans le parcours de santé.

Le premier : la création de supports pédagogiques¹ à destination des professionnels et des parents. L'objectif était de fournir aux professionnels une ressource fiable, à utiliser comme un guide d'échanges pour aborder le sujet avec les familles.

Le second axe : une offre de formation continue et pluridisciplinaire sur la santé-environnement. Ces formations concernent aussi bien les perturbateurs endocriniens que la qualité de l'air ou encore les méthodes d'intervention pour aborder les questions de santé-environnement avec les familles. L'objectif est d'outiller les professionnels à accompagner les parents, à domicile ou en consultation, dans une stratégie de « petits pas ». En effet, si la famille commence par un petit pas qu'elle a choisi, c'est déjà beaucoup. Accompagner la famille à choisir le petit pas qu'elle est capable de faire, en considérant sa réalité, est essentiel.

¹ Les supports réalisés (flyer et affiche), intitulés *Agir au quotidien pour un environnement plus sain*, sont disponibles sur le site internet du réseau : <https://perinatalite.bzh/pages/environnement-sante-149.php#top>

² 1000-premiers-jours.fr

Quels types de défis rencontrez-vous dans ces missions ?

La mobilisation institutionnelle est nécessaire pour soutenir une dynamique en santé-environnement et des pratiques professionnelles adaptées. Cependant, on constate parfois que certains professionnels se sentent isolés dans leur capacité à agir. Le réseau travaille sur cette problématique. Il a, par exemple, récemment participé à l'écriture d'un cahier des charges pour un appel à projets de l'ARS Bretagne, dans le cadre de la stratégie des 1000 premiers jours², visant à accompagner les maternités et services de pédiatrie volontaires pour s'inscrire dans une démarche santé-environnement. L'engagement des maternités et des services de pédiatries devait avoir une validation des directions des établissements de santé marquant ainsi un engagement institutionnel.

“ La mobilisation institutionnelle est nécessaire pour soutenir une dynamique en santé-environnement et des pratiques professionnelles adaptées.

Quelles sont les perspectives envisagées par le réseau sur ce sujet ?

La santé-environnement reste un axe prioritaire, renforcé par le rapport sur les 1 000 premiers jours de l'enfant. Notre but est de renforcer et soutenir une dynamique autour de la santé-environnement et d'accompagner les professionnels dans leur appropriation de cette thématique, dans la mise en pratique et dans le partage d'expériences. À moyen terme, le réseau souhaite proposer une charte d'engagement régionale aux établissements ayant des services en périnatalité, afin de soutenir et renforcer leurs actions en santé-environnement, pour la santé des adultes de demain. ■



L'urbanisme favorable à la santé (UFS)

Quentin Montiege, ingénieur d'études urbanisme et santé et Anne Roué Le Gall, enseignante-chercheuse, École des hautes études en santé publique (EHESP)

Les impacts du changement climatique sur l'environnement et la santé humaine deviennent de plus en plus prégnants au quotidien. La crise sanitaire a d'ailleurs révélé l'importance de ne plus séparer enjeux de santé publique et enjeux environnementaux, ainsi que la nécessité de modifier durablement la manière dont nous concevons les espaces urbains. **L'urbanisme favorable à la santé (UFS) constitue une opportunité d'actions à l'échelle des collectivités pour faire face simultanément aux enjeux de santé-environnement et de lutte contre le changement climatique.**

Urbanisme, santé et changement climatique

Les rapports du GIEC¹, groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, nous rappellent l'urgence de l'action et la responsabilité de tous, en particulier des collectivités, dans la mise en œuvre de stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Ces différents rapports mettent en exergue la disponibilité de données probantes sur l'impact du changement climatique sur l'environnement, mais également sur la santé (troubles de la santé mentale, augmentation des pathologies cardiovasculaires, infectieuses, etc.).

Pourtant, la mise en actions des mesures visant à réduire ses effets ou à s'y adapter peine à s'ancrer dans les pratiques et ce malgré toutes les opportunités que représentent l'aménagement et l'urbanisme.

Dans son dernier rapport de juin 2022, le Haut Conseil pour le climat² est sans équivoque : « La réponse de la France au changement climatique progresse, mais reste insuffisante ». Il précise qu'« aux échelons locaux, l'aménagement et l'urbanisme sont des leviers insuffisamment mobilisés et mis en cohérence ». Ce constat tend en effet à montrer que les collectivités ne parviennent pas suffisamment à s'approprier ces données.

Les outils et méthodologies développées dans le cadre de l'urbanisme favorable à la santé ont permis une multiplication des initiatives, intégrant les enjeux de santé dans l'urbanisme dans de nombreux territoires. Cependant, ces outils et méthodologies pourraient être davantage accessibles et appropriables. C'est dans cet objectif qu'a été développé le guide ISadOrA, qui représente une réelle opportunité d'action pour intégrer la santé dans l'aménagement et lutter contre les impacts du changement climatique.

Le guide ISadOrA³ : une démarche opérationnelle pour le déploiement de l'UFS

Le guide ISadOrA propose une démarche structurante d'accompagnement à l'intégration des enjeux de santé et d'environnement dans les opérations d'aménagement. Il est organisé autour de 15 clefs opérationnelles comprenant des entrées par thématique (îlots de chaleur urbains, mobilités actives et personnes à mobilité réduite, gestion des eaux pluviales, espaces verts et bleus, etc.). Chacune représente de grands objectifs pour l'urbanisme favorable à la santé.

Le guide regroupe 238 bonnes pratiques d'aménagement, pour lesquelles les liens établis avec la santé sont justifiés par des données probantes. Il vise l'accompagnement des professionnels de l'urbanisme et des collectivités à placer la santé et l'environnement comme critères majeurs de décision lors de l'élaboration de toute politique d'aménagement et d'urbanisme.

La démarche ISadOrA est également fédératrice : elle rassemble une multitude d'acteurs et réinterroge la gouvernance des projets urbains. Elle préconise la constitution d'un binôme aménageur/expert en santé (services de la collectivité, agence régionale de santé, etc.) dans la mise en œuvre des opérations d'aménagement.

À titre d'exemple, la ville de Rennes a récemment confié à Territoires publics (aménageur de Rennes Métropole) l'initiation d'une démarche d'urbanisme favorable à la santé, dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine : la zone d'aménagement concerté (ZAC) Maurepas Gros-Chêne.

L'EHESP et l'IAUR (institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes) se sont associés à Territoires publics pour accompagner la mise en œuvre de cette démarche au regard des différents enjeux de santé-environnement préalablement identifiés sur le territoire. Ce projet de recherche-action vient questionner les propositions d'aménagement à travers l'élaboration d'un outil d'analyse d'impacts sur la santé. Cet outil proposant différentes entrées (thématiques d'aménagement, déterminants de santé, etc.), a pour objectif d'aider les aménageurs et opérateurs à prendre des décisions favorables à la santé, et ce tout au long de l'opération.

“
L'urbanisme favorable à la santé est un levier pour développer des pratiques d'aménagement en adéquation avec les stratégies d'atténuation et d'adaptation.

Les collectivités ont un rôle central

Le climat social anxiogène causé par l'intensification des impacts du changement climatique ne doit pas être ignoré, mais il ne doit pas non plus éclipser les nombreuses opportunités que possèdent les collectivités pour agir. L'urgence n'est plus dans le constat d'une nécessité d'action, mais dans l'action elle-même.

Parmi elles, l'urbanisme favorable à la santé représente un réel levier pour développer de nouvelles pratiques d'aménagement en adéquation avec les stratégies d'atténuation et d'adaptation. De plus, il est nécessaire de mieux investir et coordonner les outils réglementaires (PCAET – plan climat air énergie territorial, PPA – plan de protection de l'atmosphère, etc.) mais également de se saisir des outils contractuels tels que le contrat local de santé (CLS) ou le projet partenarial d'aménagement (PPA), etc., pour en faire des leviers complémentaires. Ils consolident le rôle clé des collectivités dans la lutte contre le changement climatique, notamment en matière d'intégration des enjeux de santé et de politiques locales d'adaptation⁴.

Si la formation et la sensibilisation sont essentielles, elles restent insuffisantes. Les collectivités doivent aussi être soutenues dans le déploiement d'initiatives d'urbanisme favorable à la santé et le développement de démarches expérimentales d'intégration de la santé. Ces processus nécessitent l'identification « d'alliés » sur le territoire pour leur apporter un soutien et permettre une réelle coordination des actions. ■

L'urbanisme favorable à la santé : définition et mise en œuvre

Basé sur une approche globale des déterminants de santé et du bien-être, l'urbanisme favorable à la santé s'inscrit dans une démarche de santé dans toutes les politiques⁵. Il vise à encourager des choix d'aménagement et d'urbanisme qui :

- minimisent l'exposition des populations à des facteurs de risque (ex : polluants et nuisances, isolement social, etc.) ;
- maximisent l'exposition à des facteurs de protection (pratique d'activité physique, accès aux espaces verts, etc.) qui présentent des co-bénéfices en termes de santé-environnement et de lutte contre les effets du changement climatique sur la santé.

La mise en œuvre de l'urbanisme favorable à la santé repose sur une pluralité de stratégies d'actions, de politiques publiques et d'acteurs à coordonner aux différentes échelles d'un territoire⁶.

¹ 6ème rapport du GIEC, *Climate Change 2021 : The Physical Science Basis ; Summary for Policymakers*, 2021.

² Rapport annuel 2022 du Haut Conseil pour le climat, *Dépasser les constats, mettre en œuvre les solutions*, 2022.

³ Roué Le Gall A., Deloly C., Malez M. (dirs), *Le guide ISadOrA : une démarche d'accompagnement à l'intégration des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement urbain*. EHESP, a-urba, mars 2020 : 352 p.

⁴ Cébile O., *Changement climatique : la nécessité de l'adaptation de l'action publique locale*. Intercommunalités de France, Focus environnement, février 2022.

⁵ OMS, *Helsinki Statement on Health in All Policies*, 8th Global Conference on Health Promotion, 2014.

⁶ Roué Le Gall et al., *Urbanisme Favorable à la Santé : agir pour la santé, l'environnement et la réduction des inégalités. La Santé en Action, L'urbanisme au service de la santé*, mars 2022, n°459 : p.10-15.

La santé-environnement à l'agenda des contrats locaux de santé

Avec Laura Rios Guardiola, chargée de mission santé au pôle métropolitain de Brest, coordinatrice du contrat local de santé (CLS) du pays de Brest

Le CLS du pays de Brest est un outil au service des intercommunalités. Il les accompagne à créer des environnements favorables à la santé. Pour cela, et dans un principe de prise en compte de la santé dans une approche globale, le CLS s'investit pour faire reconnaître les déterminants de la santé comme des leviers d'action. Parmi ces déterminants : les facteurs environnementaux.

La santé-environnement est un sujet de prédilection pour les CLS puisqu'il est transversal. Il rejoint une grande partie des déterminants de la santé tels que le logement, l'urbanisme, les transports, la qualité des milieux, de l'air et de l'eau, etc.

Afin d'engager un travail concret sur la santé-environnement, le CLS du pays de Brest a engagé un diagnostic local sur le sujet en 2020, dans le cadre du plan régional santé-environnement 2017 – 2023. La finalité de cette démarche est d'aboutir à la création d'une feuille de route dédiée à la santé-environnement et d'inscrire ce sujet à l'agenda du CLS du pays de Brest.

Un sujet complexe et encore trop peu connu

L'enjeu du diagnostic était d'associer le plus grand nombre d'élus, premiers concernés par les CLS, ainsi que les professionnels de la santé, les acteurs et ressources en santé et en environnement et les entreprises du territoire. Plusieurs méthodes ont été employées afin d'interroger les personnes sur leur rapport à la santé-environnement et ses enjeux en tant que citoyen et élu ou professionnel : questionnaire en ligne, enquête téléphonique, groupe de discussion. Des études approfondies avec l'université de Bretagne occidentale (UBO) ont complété ce diagnostic.

Les résultats ont permis de constater que la santé-environnement était un sujet peu connu, complexe et difficile à concrétiser.

Créer une culture commune

Afin d'engager une réflexion concrète sur le sujet, le diagnostic a pointé la nécessité de créer une culture commune en santé-environnement. Les résultats du diagnostic ont été présentés lors d'un premier séminaire en juin 2022, réservé aux élus du pays de Brest. Cette stratégie « étape par étape » paraissait nécessaire pour créer un socle commun de connaissances et d'enjeux sur la santé-environnement entre les élus.

« Cette démarche était intéressante, elle a permis une véritable prise de conscience de la part des élus présents sur la notion de santé-environnement, ses impacts sur la santé et sur de nouveaux modes de gouvernance des politiques locales auxquelles elle fait appel » explique Laura Rios Guardiola.

Une approche globale

La discussion engagée autour des enjeux lors du séminaire a permis de s'éloigner d'une approche par risque et parfois technique, pour aller vers une approche plus globale en santé-environnement.

Parmi les enjeux identifiés lors de ce séminaire :

- la démarche de sensibilisation et d'acculturation est essentielle et à poursuivre. Elle est à élargir avec la population afin de créer un dialogue sur ce sujet avec les élus ;
- une gouvernance transversale est à prévoir afin de mobiliser les élus engagés dans les thématiques concernées par la santé-environnement et permettre une approche globale ;
- les enjeux de santé-environnement sont à intégrer dans les choix politiques ;
- parmi les sujets à prioriser : l'alimentation, la mobilité, le logement, la précarité énergétique et le radon ;
- des actions concrètes et visibles en santé-environnement sont à définir.

Élargir l'acculturation

En janvier 2023 un second séminaire sera organisé. Il réunira à nouveau les élus du territoire et sera élargi aux professionnels et associations issus des milieux de la santé et de l'environnement. L'objectif sera d'approfondir et nourrir ces enjeux et de co-construire un plan d'action avec les acteurs du territoire. ■



La lutte contre la précarité énergétique, c'est tous ensemble

Entretien avec Cécile Cloarec, chargée de mission précarité énergétique à Ener'gence, l'agence énergie – climat du pays de Brest

Ener'gence lutte contre la précarité énergétique à l'échelle du territoire en informant et conseillant sur la maîtrise des énergies. Cette mission de lutte contre la précarité énergétique est financée par Brest métropole et le conseil départemental du Finistère, et intervient sur l'ensemble du pôle métropolitain de Brest. Elle s'adresse aux locataires et propriétaires vivant dans une situation de précarité. C'est auprès de ce dernier public que Cécile Cloarec et son équipe interviennent.

Un diagnostic sociotechnique

Les ménages éprouvant des difficultés à se chauffer, à payer les factures ou vivant dans un logement dégradé ont droit à une visite à domicile d'Ener'gence, sous condition de ressources. Cet état des lieux « sociotechnique » s'intéresse à plusieurs éléments tels que le système de chauffage, la qualité de l'air intérieur, le contrat d'énergie, etc. Ces visites se déroulent avec la personne et débutent par une observation de ses usages et équipements.

Une orientation « à la carte »

Entrer dans un logement, c'est aussi entrer dans l'intimité d'un ménage. Cette dimension dépasse l'analyse de la consommation énergétique des ménages et conduit Ener'gence à réorienter ses interlocuteurs aussi bien vers des professionnels techniques (l'Anah¹ par exemple) que sociaux. Une orientation « à la carte » est alors assurée. Par exemple, un ménage qui est autonome recevra de la part d'Ener'gence les coordonnées dont il a besoin. Alors qu'un ménage vivant une situation de vulnérabilité sera accompagné pour éviter de multiplier ses difficultés.

“ Travailler ensemble, en réseau, c'est ce qui fait la richesse d'un dispositif. Cela prend du temps car il faut créer les liens et apprendre à se connaître, mais c'est bénéfique pour tous. ”

Des pratiques adaptées

« Nos visites et diagnostics se font toujours avec les personnes », explique Cécile Cloarec. Cela aide les personnes à revoir leurs représentations liées à certaines pratiques. Par exemple : « Nous essayons de sensibiliser à la qualité de l'air intérieur en passant par une méthode expérientielle. À l'aide d'un appareil mesurant la teneur en dioxyde de carbone, on prend des mesures avec les personnes au début de la visite. Puis, on propose d'ouvrir la fenêtre pendant une dizaine de minutes. Résultat : on constate ensemble que la qualité de l'air s'améliore et que le taux d'humidité baisse. »

Energie, économie et... santé !

Le logement est l'un des déterminants majeurs de la santé et la lutte contre la précarité énergétique relève de plusieurs enjeux. Lors d'une rencontre avec des collègues britanniques, les professionnels d'Ener'gence ont constaté des similitudes et des différences dans leurs pratiques. Par exemple, en France, la lutte contre la précarité énergétique est souvent associée aux travaux de rénovation énergétique. Alors qu'en Grande-Bretagne, c'est le volet de la santé qui y est associé, avec des visites à domicile accompagnées d'un professionnel de la santé. Les professionnels bretons et britanniques sont sortis de ces échanges avec des enjeux complémentaires à explorer dans leurs pratiques.



Tous ensemble

Selon Cécile Cloarec, la santé-environnement est nettement en lien avec la lutte contre la précarité énergétique. Cette lutte répond à des enjeux individuels et collectifs, qui sont environnementaux, économiques et de santé. Ce sont donc plusieurs champs, plusieurs métiers qui sont concernés directement et indirectement par la lutte contre la précarité énergétique. « Travailler ensemble, en réseau, c'est ce qui fait la richesse d'un dispositif. Cela prend du temps car il faut créer les liens et apprendre à se connaître, mais c'est bénéfique pour tous. » ■

¹ Parmi ses missions, l'Agence nationale de l'habitat encourage les travaux de rénovation et réhabilitation des logements en accordant des aides financières aux propriétaires occupants modestes, aux syndicats de copropriétés fragiles et en difficulté et aux propriétaires bailleurs.



© illustrissima

Une crèche à ciel ouvert

Entretien avec Evelyne Brossay, cheffe du service protection maternelle et infantile (PMI) – accueil petite enfance et Angélique Gaudin, chargée de mission PMI - accueil petite enfance, au département d'Ille-et-Vilaine

Les bénéfices du rapport avec la nature dès le plus jeune âge ont été soulignés dans le rapport *Les 1 000 premiers jours*¹ en 2020. Depuis, une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant a été créée. Elle définit 10 principes de qualité communs à tous les modes d'accueil du jeune enfant : assistants maternels, crèches, gardes d'enfant à domicile. Le principe n°6 précise que « le contact réel avec la nature est essentiel [au] développement [du jeune enfant] ». Les professionnels de la PMI sont ainsi invités à « proposer un accueil en semi-plein-air permettant l'accueil des enfants dans un espace extérieur et accessoirement dans un espace couvert² ».

Entre recommandations réglementaires, demandes du public et convictions, les professionnels de l'accueil du jeune enfant se saisissent du lien avec la nature et expérimentent de nouvelles formes d'accueil. C'est le cas en Ille-et-Vilaine, où une crèche semi-plein-air a ouvert en janvier 2022.

Une crèche à dormir dehors

Endormissement difficile, sommeil agité ou encore difficulté à trouver le calme sont des constats relevés par les professionnelles de l'association porteuse du projet. Interpellées par ces problématiques, elles ont réfléchi aux leviers à utiliser pour accompagner les jeunes enfants dans un développement et un sommeil apaisés.

Après quatre années de recherches et d'explorations, la crèche semi-plein-air est apparue comme réponse adaptée.

Cette dernière est un accueil de jour pour les enfants de 3 à 15 mois. « Elle est qualifiée de « semi-plein-air » puisqu'elle doit s'adapter à toutes les situations liées à la météo et au jeune enfant pour assurer son bien-être », précisent nos interlocutrices.

La crèche est composée d'un local dit « classique » et d'un extérieur spacieux. Celui-ci dispose d'un jardin aménagé avec des éléments naturels tels que des troncs d'arbres et des buttes de terres, et d'un préau construit de façon à protéger de la pluie, du vent et du soleil. Au programme : activités libres, repas et sieste à l'extérieur, quelle que soit la météo et dans le respect du bien-être du jeune enfant.



Au programme :
activités libres, repas et
sieste à l'extérieur, quelle
que soit la météo.

Cette pédagogie par la nature pourrait interroger les familles sur des potentiels risques tels que le salissement des enfants, les incidents (échardes, canicule, piqures, etc.).

Cependant, les familles confiant leurs enfants à la crèche semi-plein-air sont volontaires et en accord avec ses valeurs. De plus, les professionnelles ont informé les parents des protocoles de santé indiquant les pratiques prévues en cas d'incident. Elles adoptent une posture d'apprentissage face aux événements ou questionnements qui pourraient se présenter.

Selon les premiers constats des professionnelles de la crèche, les bienfaits du dehors se traduisent par un endormissement facilité et un développement des capacités à s'apaiser. Elles constatent également ces bienfaits sur les parents, qui récupèrent des enfants ayant exprimé toute leur vitalité à l'extérieur. Les professionnelles de la crèche bénéficient aussi des bienfaits d'être dehors.

“
Les familles confiant leurs enfants à la crèche semi-plein-air sont volontaires et en accord avec ses valeurs.

Une place pour tous

Lors du développement du projet, plusieurs réflexions ont été initiées en partenariat avec le département d'Ille-et-Vilaine. Parmi elles, l'accessibilité pour tous.

« Les familles qui choisissent ce type de structures adhèrent au projet. Pour autant, s'assurer qu'il soit accessible à tous et n'aggrave pas les inégalités était un point d'attention commun », précisent Evelyne Brossay et Angélique Gaudin. La nature étant le socle du projet pédagogique de la crèche, les professionnelles ont intégré dans leur démarche l'acquisition d'équipements, tels que de tenues adaptées à la météo, afin que les familles n'aient pas de dépense supplémentaire.

Davantage de bien-être des enfants et des professionnels

De plus en plus de professionnels de la PMI sont sensibilisés aux bienfaits du plein-air sur la santé et expérimentent le lien à la nature. « Avec ou sans accès direct à un extérieur, les professionnels ne manquent pas d'imagination pour faire entrer la nature dans le quotidien des jeunes enfants », expliquent les professionnelles du département. « Par exemple, des assistantes maternelles utilisent la nature comme outil pédagogique en organisant des cueillettes en forêt pour ensuite réaliser des créations avec les enfants ».

Les notions de nature et d'environnement sont porteuses de réflexions tournées vers le bien-être du jeune enfant. Elles invitent aussi à reconsidérer d'autres pratiques indirectement liées à la santé-environnement, telles que la réutilisation de matériel ou encore la création de zone de gratuité diminuant l'acquisition d'objets neufs.

La santé-environnement est plus qu'un sujet de réflexion pour les professionnels de la PMI : elle est un levier pour mettre en œuvre des pratiques respectueuses du bien-être du jeune enfant et de l'environnement. ■

La crèche semi-plein-air en images



¹ 1000-premiers-jours.fr

² Article R. 2324-29, décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.



Décarboner la santé

Laurie Marraud, enseignante chercheuse à l'École des hautes études en santé publique (EHESP)

Les effets du climat sur la santé

D'après la revue médicale reconnue internationalement, *The Lancet*¹, le changement climatique représente la plus grande menace du XXI^e siècle pour la santé humaine. Les modélisations du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) démontrent la possibilité d'un réchauffement global planétaire allant jusqu'à 5°C en moyenne si nous n'infléchissons pas les tendances des émissions de gaz à effet de serre actuelles, ce qui se traduirait par une « menace existentielle » pour l'humanité.

Dans tous les cas, un réchauffement de 2°C de température moyenne est attendu d'ici à 2050, en raison du carbone déjà émis et de l'inertie du système économique. Cette élévation de 2°C représenterait le début de l'insécurité alimentaire mondiale. Les conséquences sur nos environnements et nos sociétés, induites par le changement climatique actuel et les modifications environnementales, seront nombreuses, variées dans leur forme et dans leur expression. Ces conséquences représenteront autant de situations inédites et souvent difficiles à anticiper - comme la crise sanitaire et économique de la covid 19 de probable origine environnementale - auxquelles nos sociétés doivent se préparer pour devenir résilientes.

Le système de santé et son organisation sont parties prenantes des constats énoncés ci-dessus. La position singulière du secteur de la santé dans l'économie pose la question de sa vulnérabilité potentielle, tant en tant qu'offeurs de soins que structures complexes dépendantes de nombreux approvisionnements pour fonctionner.



La décarbonation de la santé ne pourra être atteinte sans déployer largement la prévention.

Les effets du système de santé sur le climat

Si nous connaissons de mieux en mieux l'impact de l'environnement et du changement climatique sur la santé, il semble que nous soyons moins conscients de l'impact du système de santé lui-même sur l'environnement et le climat et des conséquences de cet impact en matière de résilience du système de santé. Au niveau mondial les systèmes de santé représentent environ 4,4 % de l'empreinte carbone.

En France, l'association *The Shift Project*² estime que l'empreinte carbone du système de santé représente près de 8 % de l'empreinte carbone nationale. Parmi les postes les plus émissifs au sein du système de santé on trouve l'industrie pharmaceutique et de dispositifs médicaux (30 à 50 % du total), les transports (15 à 20 %), l'énergie consommée (10 à 15 %), les immobilisations (9 %), l'alimentation (6 %), les déchets, gaz anesthésiants et autres services (environ 2 %).

L'ensemble des mesures proposées pour atteindre la décarbonation des différents postes du bilan carbone permettrait d'obtenir une baisse prévisionnelle de 50 % des émissions d'ici à 2050. Or, les accords de Paris signés en 2015 stipulent que les pays les plus émissifs doivent réduire leur empreinte carbone de 80 % d'ici à 2050 pour espérer rester sous la barre des 2°C. Il reste donc 30 % d'émissions que le secteur de la santé va devoir aller chercher ailleurs que dans les postes d'émissions. Mais où ? La réponse réside dans de nombreux travaux de santé publique et de médecine, et même dans un de nos adages populaires : mieux vaut prévenir que guérir. Il est désormais évident que la décarbonation de la santé ne pourra être atteinte sans déployer largement la prévention.

“ **Investir dans la construction d'environnements favorables à la santé.**

Décarboner le système de santé

Représentant aujourd'hui environ 3 % du budget de la Sécurité sociale, les politiques de prévention et de promotion de la santé restent sous-exploitées. Pourtant, d'après l'OMS³ les maladies non transmissibles représentent 71 % des morts au niveau mondial et une proportion importante sont dites « civilisationnelles » c'est-à-dire liées aux modes de vie et potentiellement évitables. Les maladies cardio-vasculaires sont les plus meurtrières avec 17,9 millions de morts annuels, suivies des cancers (9,3 millions), des maladies respiratoires (4,1 millions) et des diabètes (1,5 million). Il est prouvé que la consommation de tabac, l'inactivité physique, la consommation importante d'alcool et les mauvais régimes alimentaires accroissent le risque de mourir prématurément des maladies précitées.

La réponse du système de santé pour prendre en charge les maladies chroniques est aujourd'hui plus curative que préventive. Or le système de santé n'est pas qu'un système de soins. Son travail est aussi d'assurer une meilleure autonomisation des patients et un progrès de l'espérance de vie en bonne santé. Les politiques trans-sectorielles santé-environnement explorent ces dimensions en s'appuyant sur les co-bénéfices obtenus pour la santé et pour l'environnement. Les interventions faites en faveur du climat sont à ce titre très illustratives : une meilleure isolation des bâtiments représente un meilleur confort thermique et une meilleure santé respiratoire pour l'usager ; le déploiement de mobilités douces et moins d'alimentation carnée participent à la bonne santé cardiaque ; davantage d'espaces végétalisés et moins d'artificialisation des sols aident à un meilleur équilibre de la santé mentale, au rafraîchissement des villes et à l'absorption du CO₂.

Basculer du curatif au préventif

Si ce basculement du curatif vers plus de préventif est souhaitable pour des raisons écologiques, il l'est aussi pour des raisons de santé publique et économiques. Comment, dès lors, amorcer la bascule dans le bon sens ? En investissant dans la construction d'environnements favorables à la santé.

Tout d'abord il faudra faire évoluer les profils d'emplois et développer fortement la formation en santé-environnement et en transition écologique auprès de tous les acteurs du monde de la santé, soignants et non-soignants. Il ne s'agit pas seulement de vouloir soigner plus « écolo » ou de faire de la prévention auprès de la population, il s'agit aussi d'encourager de nouvelles pratiques au sein des établissements^{4,5}. La recherche en évaluation d'impacts sur la santé devra aussi être soutenue.

Également, toute l'ingénierie de conduite de travaux, urbanisme, paysagisme, design d'espaces, constructeurs de véhicules de mobilité douce, primeurs locaux, etc., auront une place importante à jouer dans la santé des populations. Enfin, les experts du champ de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) en santé seront mobilisés pour faire le lien entre les différentes institutions de santé, transmettre les pratiques de pertinence des soins, aider à la décarbonation des industries pharmaceutique et digitale en santé.

C'est bien la coordination de l'ensemble des acteurs structurant les dynamiques et stratégies territoriales dans lesquelles les structures de santé ont un rôle majeur, qui permettra d'impulser une transformation profonde des manières d'habiter les espaces et de gérer la santé des individus. Et ce, à des échelles qui soient en cohérence avec les spécificités des territoires incluant les impératifs de soutenabilité environnementale, économique et sociale. ■

Dans les établissements de santé

Le Ségur de la santé, de juillet 2020, prévoit d'« accélérer la transition écologique à l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux » au travers de mesures concrètes de meilleure gestion de l'énergie, des achats, des déchets...

La fédération hospitalière de France s'est engagée avec un prix Transition écologique et une série de webinaires (<https://www.fhf.fr>). En Bretagne, l'agence régionale de santé a mis en place un comité de pilotage et un réseau de conseillers en transition énergétique et écologique (<https://www.bretagne.ars.sante.fr>).

¹ Costello A., Abbas M., Allen A. et al., *Managing the health effects of climate change*, *The Lancet*, 2009; 373: 1693-1733.

² L'association *The Shift Project* réalise des travaux de recherche en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone et visant à éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique. theshiftproject.org

³ Organisation mondiale de la santé, *Noncommunicable diseases*, <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/noncommunicable-diseases>.

⁴ L'École des hautes études en santé publique propose en ce sens une formation courte ChanCES

⁵ L'Alliance santé planétaire est un collectif de soignants engagés sur le sujet environnemental qui mène des actions en faveur de la décarbonation et de la dépollution du secteur de la santé.

Éco-anxiété : de l'angoisse à la philosophie de vie ?

Eddy Fougier, politologue, fondateur de l'Observatoire du positif, chargé d'enseignement dans plusieurs écoles, notamment Sciences Po Aix-en-Provence



Il est de plus en plus question d'éco-anxiété dans l'espace public. Éco-anxiété est un mot-valise qui est la contraction d'« écologie » et d'« anxiété ». Le *Robert* la définit comme une « anxiété provoquée par les menaces environnementales qui pèsent sur notre planète ». Pour une définition plus « savante », on peut se référer à celle de chercheurs australiens et néo-zélandais¹ pour qui « L'"éco-anxiété" est un terme qui rend compte des expériences d'anxiété liées aux crises environnementales. Il englobe "l'anxiété liée au changement climatique" (anxiété spécifiquement liée au changement climatique anthropique), tout comme l'anxiété suscitée par une multiplicité de catastrophes environnementales ».

L'éco-anxiété est liée à l'impact actuel du dérèglement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la santé mentale. Mais il s'agit avant tout d'une angoisse d'anticipation. Cette anxiété est sans doute aussi le contrecoup d'un sentiment d'impuissance, de l'impression d'une grande inertie collective et individuelle par rapport à l'urgence climatique et de l'angoisse que cela peut générer.

Il n'existe pas cependant de définition « officielle » de ce qu'est l'éco-anxiété, tant du côté des pouvoirs publics, que du monde médical et psychiatrique. Celle-ci ne figure pas dans les classifications des maladies psychiatriques, comme par exemple dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux DSM-V* de l'*American psychological association* (APA).

Une réaction normale

De très nombreux auteurs s'accordent, en effet, pour dire que l'éco-anxiété n'est pas une maladie mentale, mais bien plutôt une angoisse, qui apparaît comme une réaction tout à fait rationnelle compte tenu de la gravité de la situation.

D'après le psychiatre Antoine Pelissolo et l'interne en psychiatrie Célie Massini, cette angoisse se rapproche par beaucoup d'aspects du trouble anxieux généralisé (TAG), ou « maladie des inquiétudes », qui peut se traduire par les symptômes suivants : « troubles anxieux : attaques de panique, angoisse, insomnies, pensées obsessionnelles, troubles alimentaires (anorexie, hyperphagie), émotions négatives (peur, tristesse, impuissance, désespoir, frustration, colère, paralysie)² ».

L'éco-anxiété peut néanmoins devenir pathologique lorsque le sujet est « débordé » par la peur. C'est la raison pour laquelle le monde médical et en particulier la psychiatrie s'intéressent désormais de près à cette notion. Des psychiatres américains ont ainsi créé la *Climate psychiatry alliance*, qui a pour mission de « sensibiliser la profession et le public aux risques urgents de la crise climatique et aux impacts profonds sur la santé mentale et le bien-être³ ».

Mais, pour certains, l'éco-anxiété ne se limite pas à une réaction émotionnelle face à des menaces environnementales. Il s'agit d'un véritable processus de prise de conscience susceptible de déboucher sur une profonde remise en cause de son rapport au monde et sur une « philosophie de vie⁴ ».



**L'éco-anxiété est liée
à l'impact actuel du
dérèglement climatique
et de la dégradation de
l'environnement sur la
santé mentale.**

“

Un véritable de prise de conscience susceptible de déboucher sur une remise en cause de son rapport au monde et sur une philosophie de vie.

Une prise de conscience

Le psychologue praticien-psychothérapeute Pierre Eric Sutter définit ainsi l'éco-anxiété comme « un processus de prise de conscience aigüe des problématiques environnementales, actuelles et à venir, qui combine en amont :

1. des préoccupations cognitives pessimistes concernant le futur [...];
2. un éco-stress terrassant, du fait d'enjeux écologiques gigantesques auquel il faudrait faire face sans le pouvoir, faute de disposer des ressources appropriées [...], ce qui suscite des émotions négatives combinées [...] et des ruminations provoquant un état anxieux spécifique ;
3. des dissonances ou conflits axiologiques avec les valeurs consuméristes et une crise de sens consécutifs à une "métanoïa" (conversion du regard soudaine ou progressive) qui change la "Weltanschauung" (vision du monde) et qui entraîne un retrait social voire une tentation d'isolement radical [...];
4. des angoisses existentielles⁵.

Pour lui, ce processus de prise de conscience est susceptible de déboucher « soit vers un retour à l'homéostasie mentale positive favorable à l'engagement et à l'action écologique ("l'éco-projet"), soit vers une manifestation psychopathologique reconnue (anxiété chronique voire dépression réactionnelle) ».

Il identifie ainsi « 11 étapes du processus d'éco-anxiété » qui forment ce qu'il appelle la « courbe de l'éco-anxiété » avec l'étape-clef de la « vallée de la mort » au cours de laquelle « soit l'éco-anxieux traverse la vallée de la mort et remonte peu à peu la pente vers l'accomplissement de son "éco-projet", soit il bascule dans la dépression ».

Une étude sur l'éco-anxiété menée auprès de 284 étudiants américains indique à ce propos que le fait de s'engager dans une action collective, mais pas nécessairement dans une action individuelle, atténue significativement l'association entre la déficience cognitive et émotionnelle de l'éco-anxiété et les symptômes du trouble dépressif majeur⁶.

Des éco-émotions

Plus largement, des chercheurs s'intéressent de plus en plus aux « éco-émotions ». L'une des principales spécialistes de ce sujet, Panu Pihkala de l'université d'Helsinki, considère que celles-ci peuvent être aussi bien négatives que positives⁷. Les éco-émotions positives sont les suivantes pour elle : motivation, envie d'agir, détermination ; plaisir, joie, fierté ; espoir, optimisme, responsabilisation ; sentiment



d'appartenance, d'unité et de connexion ; amour, empathie, bienveillance, compassion.

Le médecin épidémiologiste Alice Desbiolles va même jusqu'à parler d'une « éco-anxiété positive, portée vers l'action et documentée, [qui] peut devenir une véritable philosophie de vie ». D'après elle, cette philosophie de vie « a le potentiel d'aboutir à un nouvel humanisme, plus inclusif, c'est-à-dire centré sur le Vivant dans son ensemble et non seulement sur l'Humain⁸. ■

¹ Teaghan L. Hogg, Samantha K. Stanley, Léan V. O'Brien, Marc Wilson et Clare R. Watsford, *The Hogg Eco-Anxiety Scale: Development and validation of a multidimensional scale*, *Global Environmental Change*, novembre 2021, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2021.102391>.

² Pelissolo Antoine, Massini Célie, *Les émotions du dérèglement climatique*, Flammarion, 2021.

³ <https://www.climatepsychiatry.org/>

⁴ Desbiolles Alice, *L'éco-anxiété. Vivre sereinement dans un monde abîmé*, Fayard, 2020.

⁵ Sutter Eric, *Éco-anxiété, comment la définit ?*, Observatoire des vécus du collapse (Obveco), décembre 2021, <https://obveco.com/2021/12/04/definition-eco-anxiete/>.

⁶ Sarah E. O. Schwartz & al., *Climate change anxiety and mental health: Environmental activism as buffer*, *Current Psychology*, 2022, <https://link.springer.com/article/10.1007/s12144-022-02735-6>.

⁷ Panu Pihkala, *Toward a Taxonomy of Climate Emotions*, *Frontiers in Climate*, janvier 2022, vol. 3, <https://www.readcube.com/articles/10.3389/fclim.2021.738154>

⁸ Alice Desbiolles, *op. cit.*

Demain, un film pour débattre de santé-environnement

Fabrice Kas

Demain est un film documentaire français réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent, sorti fin 2015. Depuis quelques années, les scientifiques annoncent un avenir inquiétant pour la planète et ses habitants, en grande partie à cause de l'activité humaine. Le documentaire présente des alternatives pour répondre concrètement aux défis environnementaux, politiques et sociaux, qu'il s'agisse d'agriculture, d'alimentation, d'énergie, d'économie, d'engagement, de démocratie et d'éducation.

Pouvoir d'agir

En connectant ces thématiques entre elles et au pouvoir d'agir des individus et des collectivités, le documentaire s'ancre dans une démarche de promotion de la santé. Il invite à découvrir des femmes et des hommes qui s'engagent dans la construction d'un nouveau modèle écologique, économique et social, porteur d'espoir pour l'avenir. Il illustre l'appropriation de la santé par la population et les collectivités, en vue d'agir sur leur environnement et, par extension, sur les déterminants de santé.

Presque sept années plus tard, ce documentaire reste plus que jamais d'actualité : canicules, incendies, catastrophes climatiques, coût des énergies fossiles, qualité de l'eau et de l'air, autant d'éléments qui impactent notre santé.

Point de départ

Le documentaire *Demain* est un outil pertinent pour engager des débats et réflexions à l'échelle d'un quartier, d'une commune, d'une communauté de communes, d'une classe, etc. Cette initiative permet de sensibiliser et inviter à réfléchir aux déterminants de santé abordés à travers les thématiques du documentaire.

Ce type d'animation peut être un point de départ vers des projets communs sur :

- l'accès à une alimentation saine et durable (consommer davantage local, éviter les produits transformés, mettre en place des jardins partagés, etc.) ;
- l'accès à une énergie renouvelable pour diminuer le coût et les pollutions de l'air des énergies fossiles ;
- les mobilités (favoriser l'utilisation du vélo, de l'auto-partage, de véhicule à zéro émission, l'aménagement urbain, etc.) ;
- la gestion des déchets, des ressources (recyclage, valorisation, sobriété des consommations, etc.) ;
- une économie sociale et solidaire sur un territoire ;



© Anton Gvozdkov

- la vie démocratique locale (développer un conseil de quartier, un conseil municipal des jeunes ou des aînés, etc.) ;
- l'éducation au développement durable (expérimenter l'école hors les murs, l'éducation au vivant, etc.).

Grignoux et zerodeconduite

Le centre culturel Les Grignoux a préparé un dossier pédagogique¹ sur le film *Demain*. Il met à disposition un extrait en ligne qui permet d'ouvrir la discussion avec la population générale sur des points d'attention liés à l'agriculture et à l'énergie, en proposant des pistes de réflexion.

Le site internet zerodeconduite.net propose des ressources pédagogiques (dossiers, analyses, interviews) permettant aux enseignants (du primaire à l'université) d'utiliser le cinéma en classe. Il met à disposition un dossier pédagogique² sur le film *Demain* à destination des enseignants de géographie, des sciences de la vie et de la terre, de technologie et de philosophie, du collège au lycée. Les activités proposées dans ce dossier permettent aux élèves de débattre de la gestion des ressources pour la survie de la planète, de la prévention des risques liés au changement climatique.

Au-delà de ces dossiers, le visionnage du documentaire *Demain* peut permettre d'ouvrir un débat avec la population, ses proches, ses collègues et de voir autrement les impacts du dérèglement climatique sur la santé, afin d'envisager collectivement des pistes de réflexion et d'action. ■

¹ Leone Florence, Cindé Michel, *Dossier pédagogique consacré au film Demain*, centre culturel Les Grignoux, Belgique, 2016, <https://www.grignoux.be/fr/dpview?iddp=412&previow=true#bibliographie>.

² Ferrec Solenn, *Trouver des solutions à la crise climatique avec Demain*, zerodeconduite.net, <https://www.zerodeconduite.net/ressource-pedagogique/trouver-des-solutions-la-crise-climatique-avec-demain>.

Elle s'appellera Greta

Anne Laurent

Ce matin, Je me suis réveillée avec une impression bizarre... Que se passe-t-il ? Mais peut-être que... Nooon... Si je réfléchis bien, je n'ai pas utilisé ma culotte menstruelle en coton bio depuis un petit moment déjà ! Mais noon... Vite je saute sur mon portable et j'appelle ma copine Coraline pour partager mes doutes.

- Allo Cora ?
- Oui, tu appelles à une drôle d'heure ?
- Oui je crois que...
- Tu es enceinte !
- Ben comment tu le sais ? Tu crois qu'il faut que j'aille faire un test ?
- Ha oui alors, le test, j'ai lu que les tests de grossesse ce n'est pas terrible pour la planète : plastique, colorant rouge et c'est pas de la betterave pour le petit plus ou moins, et réactifs qui transforment les poissons rouges en beluga direct !

Ha moi qui pensais me précipiter à la pharmacie, bon j'y vais quand même. La tête du pharmacien quand je lui ai demandé s'il avait des tests de grossesse bio ! Il m'a regardée comme si c'était la première fois qu'une femme peut-être enceinte essayait de protéger l'avenir de son enfant encore au stade de la probabilité.

Bon, je repars avec le sésame en jurant de ne jamais avouer, même sous la torture, à Cora que si on retrouvait un beluga échoué sur une plage bretonne, ce serait peut-être un poisson qui aurait avalé mon... Profil bas, je rentre discrètement à la maison. Pour me faire pardonner promis, je planterai 3 arbres sur le site : « guiltytree ». C'est le super site où tu peux planter des arbres quand tu te sens coupable !

“

La tête du pharmacien quand je lui ai demandé s'il avait des tests de grossesse bio !

Bon, mon test ! J'attends, j'attends, ohhhhh... Vite j'appelle mon amoureux et 5 minutes plus tard, il débarque. Je m'attendais à ce qu'il saute de joie, qu'il m'embrasse fougueusement, mais non, je le retrouve la tête dans le frigo ! Il sort tout, lit les étiquettes et s'écrie toutes les 3 secondes : ça ? Non ! Ça ? Non... Et jette chacun des produits à la poubelle avec des cris horrifiés : colorant E123 ; bisphénol 2012 dans l'emballage, billes de plastique dans le bouchon, pêche intensive : ce saumon biperait dans un aéroport tellement il est « mercuré », cette carotte est trop belle pour être honnête, non mais de l'huile de palme tu plaisantes, je rêve !!

Seul survivant de son tri plus que sélectif : un pot de moutarde bio à la violette rapporté d'un marché de producteurs et jamais ouvert. Que peut-on bien faire avec de la moutarde à la violette...

Mais s'il s'était arrêté là ! Il se précipite dans la salle de bain et là il recommence : produits ménagers, lessive, tout y passe !

Survivant : mon coton à démaquiller lavable que je suis priée dorénavant de laver à la main avec des copeaux de savon de Marseille râpés maison.

Je le regarde faire, totalement sous le choc. Je profite d'une accalmie pour demander au futur père si tout va bien ! Trop belle pour être vraie cette accalmie, il ne fait que reprendre son souffle !



Et il s'attaque à mes vêtements maintenant : polyester, jean pas cher fabriqué avec des produits corrosifs... la moitié de mon dressing va tenir compagnie au saumon et à ma lessive fleurs de cerisier parfum intense !

Je suis effondrée. Cela devrait être un des plus beaux jours de ma vie et il me reste un pot de moutarde à la violette, une robe d'été en coton alors qu'on est le 3 novembre, un coton à démaquiller, la perspective de voir un beluga se pointer avec mon test de grossesse entre les dents... D'ailleurs je ne sais même pas si ça a des dents.

Je crois que cette fois la crise est passée mais non ! Petit chéri allume son ordinateur et tape frénétiquement sur son clavier « femme enceinte-planète et environnement ».

Et là !!! 213 333 sites s'affichent. Je regarde par-dessus son épaule et je lis : « Enceinte ? Les produits interdits. » ; « Ma grossesse sereine et sans danger. »... Quand mon œil tombe sur le blog : « Comment j'ai arrêté la moutarde à la violette pendant ma grossesse ? », je m'effondre !

Enfin Gaspard se lève et me prend dans ses bras. Il me dit, je suis tellement content et je voulais te dire. Si c'est une fille, on l'appellera Greta ! ■

Cette sélection vient en complément des références citées dans la revue. Loin d'être exhaustive, elle propose un échantillon de documents pertinents au regard des sujets traités et de la promotion de la santé. Elle a été réalisée par le centre documentaire de l'Ireps Bretagne.

Contrats locaux de santé : quelle place pour la santé environnement ? Environnement, risques & santé, vol.18, n°2, 03-04/2019.

La recherche présentée consiste à observer les actions qu'intègrent les contrats locaux de santé (CLS) en matière de prévention et promotion de santé. La place qu'occupe le champ spécifique de la santé-environnement dans ces contrats a fait l'objet d'un focus particulier.

En ligne : https://www.jle.com/fr/revues/ers/e-docs/contrats_locaux_de_sante_quelle_place_pour_la_sante_environnement__314205/article.phtml?tab=texte Consulté le 16/06/2022

Précarité et santé environnement : lutter localement contre les inégalités environnementales de santé. Dossier ressources. Fabriques Territoires Santé, 02/2019, 85 p.

Les personnes en situation de précarité sont plus fortement exposées aux pollutions de l'air, de l'eau, des sols, aux nuisances sonores, etc. Cela constitue des inégalités environnementales. Cependant, la dimension "environnementale" des inégalités de santé reste peu documentée et traitée ; pourtant, cela est impératif pour contribuer à une meilleure justice environnementale et sociale.

En ligne : http://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr/IMG/pdf/dossier_ressources_prekarite_sante_environnement.pdf Consulté le 16/06/2022

Rubrique « Agir sur son environnement ». 1000premiersjours.fr

« 1000-premiers-jours.fr » donne des clés aux parents et futurs parents, de la grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant, sur de nombreux sujets tels que les environnements physiques et chimiques.

En ligne : <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/agir-sur-son-environnement> Consulté le 16/06/2022

Démarches participatives : guide des outils pour agir. Paris : Fondation pour la nature et l'homme, 2015. 56 p.

Ce document interroge le rôle de la démocratie participative dans la transition écologique à travers un état des lieux des outils participatifs existants. 14 outils sont présentés sous formes de fiches descriptives, illustrés d'exemples et de témoignages.

En ligne : http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0081/Temis-0081426/21855_2015.pdf Consulté le 16/06/2022

Pourquoi la nature nous fait du bien ? Les scientifiques expliquent. COSQUER Alix. *The Conversation*, 06/05/2018.

Alix Cosquer, chercheuse en psychologie de la conservation, université de Bretagne occidentale, fait le point sur les études existantes.

En ligne : <https://theconversation.com/pourquoi-la-nature-nous-fait-du-bien-les-scientifiques-expliquent-92959> Consulté le 16/06/2022

Le guide de l'éco-délégué au lycée : agir pour la transition écologique et solidaire. ADEME, 12/2020. 20 p.

Le guide s'adresse aux éco-délégués, élèves de collège élus pour un an par leurs camarades pour représenter leurs attentes en termes de développement durable, et propose un plan et des pistes précises pour agir.

En ligne : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/guide-co-d-l-gu-coll-ge-47963.pdf> Consulté le 16/06/2022

L'éco-anxiété : vivre sereinement dans un monde abîmé. DESBIOLLES Alice. Fayard, 09/2020. 233 p.

Décryptage des mécanismes psychologiques et socio-culturels qui sous-tendent l'éco-anxiété : quels en sont les ressorts et les manifestations ? Comment en sortir ? Cet ouvrage est une invitation à repenser nos manières d'être en nous donnant des clés pour passer de la déploration à l'action.

Dernières parutions



n° 37 : L'activité physique dans tous ses états



n° 36 : Le temps : contrainte à gérer... ressource à vivre !



n° 35 : Espaces publics... un cadre de vie pour tous